

QUOI DE NEUF DANS L'APPLI MOBILE ?

Décembre 2023



Application disponible pour:











MESSAGE IMPORTANT

Ce support a pour objectif de présenter les nouvelles fonctionnalités disponibles en décembre pour vos clients. Il est mis à jour chaque mois.

Il est destiné à un <u>usage interne</u> et concerne uniquement <u>l'application Particuliers</u>.

Veuillez noter que les mises en ligne des fonctionnalités peuvent être décalées, une information serait alors diffusée.

Légende



Disponible sur l'application Apple



Disponible sur l'application Android



Disponible sur l'application Huawei



Nouvelles fonctionnalités phares



Nouvelles fonctionnalités phares



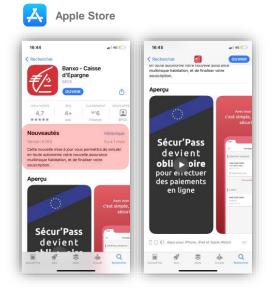
Pour en savoir plus, se référer à l'annexe

Livraison d'une nouvelle version de l'application

07/12/23 07/12/23 07/12/23

En fonction de ses paramétrages, votre client a deux possibilités pour obtenir la nouvelle version de l'application Caisse d'Epargne :

- 1. L'application se met à jour automatiquement
- 2. Il reçoit une invitation à télécharger la nouvelle version sur <u>l'App Store / le Play Store / l'App Gallery</u>







Votre client pourra y retrouver un descriptif de l'application, des visuels illustratifs ainsi qu'une vidéo présentant les nouveautés.

Vidéo disponible uniquement sur l'Apple Store A et le Play Store

Les interstitiels* présentés au mois de décembre (1/2)

Pour voir les écrans des interstitiels, se référer à l'annexe

Incitation à activer Sécur'Pass

Confirmation de son pays de résidence fiscale

Confirmation du pays de résidence fiscale de

son **enfant**

Transmission de son avis d'imposition

Demande d'autorisation faite au client pour déposer des traceurs (cookies**) afin de

recueillir des infos sur son usage de l'appli

Confirmation de son numéro téléphone

mobile sécurisé

Confirmation de son adresse e-mail

Renseignement de son adresse e-mail

Revue de connaissance client

R

Pour qui?

Les clients qui n'ont pas encore activé Sécur'Pass et qui sont éligibles (disposant d'un n° de téléphone sécurisé renseigné et d'une carte bancaire ou d'une adresse mail renseignée) Les clients majeurs présumés résidents fiscaux français qui n'ont pas confirmé leur pays de résidence fiscale via l'EAI*** Les clients maieurs auxquels sont rattachés des clients mineurs Les clients âgés de plus de 25 ans pour lesquels l'information est manquante Tous les clients Les clients dont le numéro de téléphone mobile sécurisé n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus Les clients dont l'adresse e-mail privée n'a pas été mise à iour depuis 1 an ou plus Les clients n'ayant pas déjà renseigné une adresse e-mail privée / professionnelle

Les clients dont certaines informations du dossier

réglementaire sont trop anciennes

Fréquence?

À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son avis d'imposition)

Une fois tous les 6 mois

À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

1 à 5 fois par mois

À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

^{*}Interstitiel : « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.

^{**}Cookie: Fichier qui permet d'enregistrer des informations relatives à la navigation du client (page consultée, statistiques...).

^{***}EAI: Échange Automatique d'Informations



Les interstitiels* présentés au mois de décembre (2/2)



Pour voir les écrans des interstitiels, se référer à l'annexe

_				•	-
···D	\mathbf{a}	116	$\boldsymbol{\alpha}$		~
	v	uı	u	uı	
	_		_		

Fréquence?

Abandon iOS** 12: affichage d'un message informant le client qu'il ne peut plus utiliser ou télécharger l'appli

Abandon Android 6: affichage d'un message informant le client qu'il ne peut plus utiliser ou télécharger l'appli

Demande d'autorisation faite au client pour exploiter ses données de paiement

Demande d'information faite aux clients étudiants pour leur proposer des offres adaptées à leurs besoins

Vote à l'Assemblée générale de la Société Locale d'Epargne Les clients détenteurs d'un iPhone avec une version antérieure ou égale à iOS 12

Les clients détenteurs d'une version d'Android antérieure ou égale à 6

Clients particuliers, ayant un abonnement PART, majeurs capables et actifs digitaux

Tous les clients étudiants (= CSP: 8400) dont les informations n'ont jamais été complétées ou n'ont pas été mises à jour depuis 6 mois ou plus

Les sociétaires n'avant pas encore votés

A chaque lancement de l'application

À chaque lancement de l'application

À la connexion après authentification à l'espace client : - Une fois tous les 6 mois dans le cas d'un refus

- Une fois tous les 6 mois aans le cas a un rerus - Une fois tous les 6 mois en cas de non-réponse

À la connexion après authentification à l'espace client (sauf si ciblé par un autre interstitiel réglementaire) Trois fois tous les 6 mois si pas de réponse

Une seule fois par jour pendant la période de vote

^{*}Interstitiel : « bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur son espace client web.

En synthèse, que vont découvrir vos clients en décembre?







- **Souscription :** possibilité de souscrire un livret A en ligne
- **Budget**: nouvelles alertes
- Prélèvements: consultation de l'historique, des statuts et du détail des mandats

Autres nouveautés

- Comptes: évolution de la recherche avancée pour plus de performance
- Comptes: personnalisation des libellés
- Virements: affichage de la gratuité de l'opération
- Conseils et solutions durables : ajout de 2 nouveaux points d'accès
- Assurance vie:
 - Mise en place de seuils sur les opérations en ligne »
 - Demande d'information lors de la saisie d'un versement complémentaire supérieur ou égal à 5000 € (hors contrats Retraite)
 - Visualisation des avances mises en place sur un contrat

1. Souscription : possibilité de souscrire un livret A en ligne* 🜟

- Votre client peut dorénavant souscrire en ligne et en toute autonomie un livret A pour lui et ses ayants-droits.
- > Attention, une personne ne peut détenir qu'un seul livret A. Des contrôles règlementaires sont réalisés a posteriori



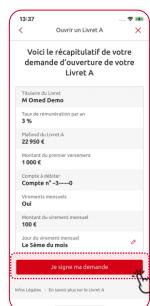












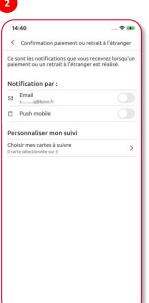


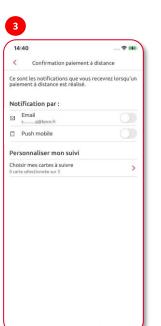
2. Budget: nouvelles alertes 🛨

- 1. Alerte lors du débit d'une cotisation URSSAF (concerne les Entrepreneurs Individuels)
- 2. Confirmation lors d'un paiement ou retrait à l'étranger
- 3. Confirmation lors d'un paiement à distance















1 3 alertes ont été renommées

- « Alerte personnalisée » devient « Alerte sur opérations »
- « Refus paiement ou retrait à l'étranger » devient
 - « Paiement ou retrait à l'étranger désactivé »
- « Refus paiement à distance » devient « Paiement à distance désactivé »

3. Prélèvements : consultation de l'historique, des statuts et du détail des mandats 🜟

07/12/23 07/12/23 07/12/23 07/12/23

- Votre client peut consulter tous ses prélèvements (à venir et exécutés).
- Il peut retrouver tous ses mandats, consulter leur détail et les opérations associées.









Comptes : évolution de la recherche avancée pour plus de performance

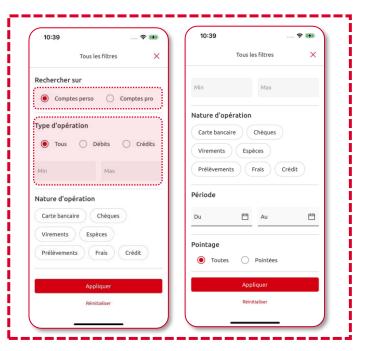
07/12/23 07/12/23 07/12/23

Votre client a la possibilité de filtrer par type de compte (pro/perso) et par type d'opération les résultats d'une recherche avancée pour affiner sa recherche.









5. Comptes: personnalisation des libellés

Votre client a la possibilité de personnaliser les libellés de ses comptes courants et épargne afin de les identifier plus facilement.







6. Virements : affichage de la gratuité de l'opération*

- Pour les établissements ne facturant pas les virements instantanés, la gratuité du virement sera précisée lors du choix de l'option de rapidité.
- La mention « gratuit » sera également rappelée sur tous les virements classiques ou instantanés gratuits.





7. Conseils et solutions durables : ajout de 2 nouveaux points d'accès

Votre client a désormais accès aux informations sur le diagnostic de performance énergétique depuis la section « Adapter mon logement ».







Votre client peut consulter des informations sur l'investissement Socialement Responsable (ISR) dans la section « Donner du sens à mon épargne ».



8. Assurance vie : nouveautés

Mise en place de seuils sur les opérations en ligne (par année civile et par contrat) :

- Versements complémentaires -> limités à 40000 € brut.
- Versements programmés -> limités à 4000 € brut/mois, 12000 € brut/trimestre, 24000 € brut/semestre, 40000 € brut/an.
- Arbitrages -> limités à 12.





Votre client est informé du montant pouvant encore être versé en ligne.

Demande d'information lors de la saisie d'un versement complémentaire en ligne supérieur ou égal à 5000 € (hors contrats Retraite)





Visualisation des avances mises en place sur un contrat (objectif : inciter le client à les rembourser)



Si votre client souhaite verser au-delà du montant autorisé, il est invité à contacter son conseiller

ANNEXES

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de décembre (1/8)

Incitation à activer Sécur'Pass



Pour qui? Les clients majeurs présumés résidents fiscaux français qui n'ont pas confirmé leur pays de résidence fiscale via l'EAI***.

Fréquence ? À chaque connexion.

A Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Pour qui? Les clients qui n'ont pas encore activé Sécur'Pass et qui sont éligibles (disposant d'un numéro de téléphone sécurisé renseigné et d'une carte bancaire active ou d'une adresse mail renseignée).

Fréquence ? À chaque connexion.

A Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Demande d'autorisation faite au client pour déposer des traceurs (cookies**) afin de recueillir des informations sur son usage de l'application. Il s'agit d'un interstitiel **imposé par la CNIL**.

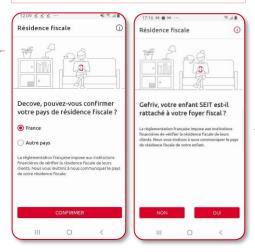
Pour qui? Tous les clients.

Fréquence ? Une fois tous les 6 mois.

Cookies Consent



Confirmation du pays de résidence fiscale



Pour qui ? Les clients majeurs auxquels sont rattachés des clients mineurs.

Fréquence ? À chaque connexion.

▲ Pas de possibilité de fermer

l'interstitiel



Transmission de l'avis d'imposition



Pour qui ? Les clients âgés de plus de 25 ans pour lesquels l'information est manquante.

Fréquence ? À chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son avis d'imposition).

- *Interstitiel : « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.
- **Cookie: Fichier qui permet d'enregistrer des informations relatives à la navigation du client (page consultée, statistiques...).
- ***EAI: Échanae Automatique d'Informations.

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de décembre (2/8)

Messages invitant les clients à confirmer leur adresse e-mail



Pour qui? Les clients dont l'adresse e-mail privée n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus.

Fréquence? À chaque connexion, après authentification à l'espace client.

A Pas de possibilité de fermer l'interstitiel



Pour qui ? Les clients n'ayant pas déjà renseigné

une adresse e-mail privée / professionnelle.

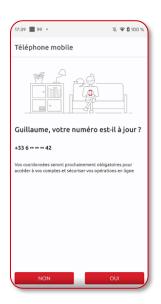
Fréquence ? 1 à 5 fois par mois.

Messages invitant les clients à renseigner leur adresse e-mail



Les interstitiels* réglementaires présentés au mois d'octobre (3/8)

Messages invitant les clients à confirmer leur numéro de téléphone mobile sécurisé



Pour qui? Les clients dont le numéro de téléphone mobile sécurisé n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus.

Fréquence ? À chaque connexion, après authentification à l'espace client.



A Pas de possibilité de fermer l'interstitiel



Pour qui? Les clients dont certaines informations relevant du dossier réglementaire sont anciennes : adresse, revenus, CSP.

Fréquence ? À chaque connexion, après authentification à l'espace client.



A Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Revue de connaissance client : Messages invitant les clients à mettre à jour des informations personnelles: revenus, CSP, etc.



Les autres interstitiels* présentés au mois d'octobre (4/8)



Affichage d'un message informatif aux clients disposant d'une version iOS antérieure ou égale à 12**

Message informant les clients détenteurs d'une version antérieure ou égale à iOS 12 qui n'ont plus accès à leur application et qu'ils n'ont plus la possibilité de la télécharger



Pour qui ? Les clients détenteurs d'un iPhone avec une version antérieure ou égale à iOS 12 Fréquence ? A chaque lancement de l'application

Nous arrivons à la fin de la campagne d'abandon de la version iOS antérieure ou égale à 12 qui a démarré début d'année 2023. Il s'agit du dernier interstitiel de la campagne.



Les autres interstitiels* présentés au mois d'octobre (5/8)



Affichage d'un message informatif aux clients disposant d'une version Android antérieure ou égale à 6

Message informant les clients détenteurs d'une version Android antérieure ou égale à 6 qui n'ont plus accès à leur application et qu'ils n'ont plus la possibilité de la télécharger



Pour qui ? Les clients détenteurs d'un Android avec une version antérieure ou égale à 6 Fréquence ? A chaque lancement de l'application

Nous arrivons à la fin de la campagne d'abandon de la version Android antérieure ou égale à 6 qui a démarré début d'année 2023. Il s'agit du dernier interstitiel de la campagne.



Les autres interstitiels* présentés au mois d'octobre (6/8)

Message invitant les sociétaires n'ayant pas encore voté à accéder au site de vote en ligne pour exprimer leur vote ou donner pouvoir



Pour qui ? Les sociétaires n'ayant pas encore votés (le ciblage est géré par le Groupe

BPCE directement, sans action nécessaire côté établissement)

Fréquence ? Une seule fois par jour pendant la période de vote



Les autres interstitiels* présentés au mois d'octobre (7/8)

Demande d'autorisation faite au client pour exploiter ses données de paiement





Pour qui ? Clients particuliers, ayant un abonnement PART, majeurs capables et actifs digitaux.

Fréquence ? A la connexion après authentification à l'espace client :

- Une fois tous les 6 mois si le client a cliqué sur « Refuser » avec deux relances
- Une fois tous les 6 mois si le client a cliqué sur la croix en haut à droite

Les autres interstitiels* présentés au mois d'octobre (8/8)

Demande d'information faite aux clients étudiants pour leur proposer des offres adaptées à leurs besoins



Pour qui ? Tous les clients étudiants (= CSP : 8400) dont les informations n'ont jamais été complétées ou n'ont pas été mises à jour depuis 6 mois ou plus

Fréquence ? A la connexion après authentification à l'espace client (sauf si le client est ciblé par un autre interstitiel réglementaire)

L'interstitiel s'affiche 3 fois tous les 6 mois si le client a cliqué sur « Refuser »

